

A l'attention des membres
du Comité de quartier n° 4
Bourg-Vieux – Bouvardière - Volouise

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 16
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 7 juillet 2021

Mesdames, Messieurs,

Suite à la visite de terrain au sein de votre quartier qui s'est déroulée le 20 juin dernier, nous vous prions de trouver ci-après un compte rendu des principaux points abordés par le comité de quartier lors de cette déambulation et des premiers éléments de réponses que nous pouvons vous apporter.

Pour Volouise :

1) Point de regroupement de poubelles (aire de présentation du lotissement la Chénaie)

Les membres du CQ signalent les nuisances générées par cette aire de présentation notamment pour les poubelles des déchets alimentaires (odeurs surtout l'été)

=> **Réponse formulée lors de la visite** : la Ville fera un courrier de rappel du règlement de collecte.

2) Informations des riverains du chantier du Pays Voironnais qui va procéder au renouvellement du réseau d'assainissement, rue de la Bouvardière à compter du 12 Juillet 2021 pour une durée estimée de 5 mois entre la Chénaie et l'avenue du 11 Novembre. La fouille réalisée devrait permettre de ne condamner qu'une partie de la voirie, permettant ainsi de maintenir, la majorité du temps, une voie de circulation et l'accès aux habitations des riverains.

=> **Proposition formulée lors de la visite** : Mise en place d'une déviation dès les chemins de Bouvaret et Beauplan via la route de Veurey et rappel de la déviation via le chemin des Seites à l'entrée de la Rue de Bouvardière

Contraindre au maximum l'accès à la Rue de Bouvardière dès l'entrée depuis la Plaine (GBA, ...)

3) Les membres du CQ signalent les nuisances générées par la circulation sur la rue de Bouvardière (Flux, Vitesse, ...).

=> **Réponse formulée lors de la visite** : A la demande du CQ, la Ville a réalisé des comptages sur la Rue de Bouvardière en Juin 2021 qui font état d'un trafic soutenu au regard de la configuration de la Voie (Débit Moy/jour : 1638 véhicules à la descente et 1812 à la montée) sur la partie basse de la Voie et plus modéré sur la partie haute (Débit Moy/jour : 745 véhicules à la descente et 653 à la montée) qui s'explique par une augmentation des flux sur A Malraux via G Pravaz ...



Hôtel de Ville
1 place Charles de Gaulle
CS 40147
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47
Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr
<https://www.voreppe.fr>

 @voreppe

 @VoreppeOfficiel

Pour ce qui concerne les vitesses la vitesse moyenne de jour s'établit entre 33 et 37 Km/h et une V85 (Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules) entre 41 et 46 Km/h.

Plusieurs améliorations sont évoquées :

- Renforcement de la signalisation pour diriger le flux venant de la plaine vers la Gare via le Chemin des Seites (Rajout d'un panneau TOUTES DIRECTIONS en plus de la mention existante Voreppe Centre)
- Tester à l'issue du chantier d'assainissement un resserrement de l'entrée de Bouvardière depuis la plaine (Ecluse provisoire – GBA)
- Engager une réflexion sur la mise en sens unique de la Rue de Bouvardière en concertation avec le(s) CQ et les riverains. L'attention est attirée sur le fait qu'une modification du plan de circulation sur Bouvardière entrainera inmanquablement un report des flux sur d'autres voiries pas forcément plus adaptées (Route de Veurey, ...) --> Dans l'attente du retour de la concertation de l'association de Volouise. Les membres du comité de quartier reviendront vers la mairie.

4) Les membres du CQ signalent les nuisances générées par la circulation sur l'avenue André Malraux

=> **Réponse formulée lors de la visite** : La Ville avait réalisé des comptages sur l'Avenue A. Malraux en Janvier 2021 qui font état d'un trafic modéré (Débit Moy/jour : 539 véhicules à la descente et 360 à la montée) sur la partie basse de la Voie et sur la partie haute (Débit Moy/jour : 303 véhicules à la descente et 532 à la montée) qui s'explique par une augmentation des flux sur A Malraux via G Pravaz ...

Pour ce qui concerne les vitesses, la vitesse moyenne de jour s'établit entre 30 et 41 Km/h et une V85 (Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules) entre 37 et 49 Km/h.

5) La question se pose des aménagements qui avaient été proposés par la Ville :

- Réorganisation du stationnement en alternat (pair / impair) depuis l'impasse Charles de Foucauld jusqu'au n°736 avenue André Malraux,
- Suppression du « cédez le passage » impasse Hippolyte Flandrin et création d'un STOP sur André Malraux afin de ralentir les vitesses.

=> **Réponse formulée lors de la visite** : Ces aménagements n'ont pas été réalisés. En effet, la consultation des riverains réalisée fin 2020 par la ville n'a pas permis d'aboutir sur un consensus sur la suppression du « cédez le passage » impasse Hippolyte Flandrin et création d'un STOP sur André Malraux afin de ralentir les vitesses qui aurait été efficace dans l'objectif recherché de réduction des vitesses.

--> Transmission du Bilan de la concertation à Monsieur Garraud

6) Les membres du CQ signalent un problème d'affaissement de chaussée Avenue A. Malraux au droit du n°706

=> **Après visite sur place** il semble s'agir du 709 ?, pour autant même si la voirie n'est pas dans un très bon état il n'apparaît pas opportun d'intervenir ponctuellement sans risquer d'autres désordres plus gênants (gestion des eaux et profil en long de la voirie).

7) Les membres du CQ signalent un problème d'entretien (et de sécurité) des barrières en bois du Square Dominique Villars

=> **Réponse formulée lors de la visite** : Après avoir évoqué plusieurs propositions, un accord de l'ensemble des participants se dégage pour un remplacement "à l'identique" (opération à chiffrer et à programmer).

8) Les membres du CQ signalent les difficultés pour traverser l'Avenue du 11 Novembre et demande la création d'un passage piéton sur l'avenue du 11 Novembre au droit de l'immeuble la Parenthèse :

=> Réponse formulée lors de la visite : En termes de sécurité, la traversée de la 1075 à cet endroit devrait au regard du trafic constaté sur la RD 1075 être sécurisée par un îlot central et la configuration de la voie ne le permet pas.

De plus, un traçage même provisoire donnerait une fausse impression de sécurité aux usagers ne faisant qu'accroître le risque et que "même provisoire", les aménagements doivent respecter les règles de l'art (domaines d'emploi, dimensions, ...).

La ville saisira le conseil départemental pour avis.

Il est de plus constaté un problème de visibilité pour s'engager sur l'Avenue du 11 Novembre depuis la Rue de Bouvardière du fait du stationnement de véhicules sur l'accotement de l'avenue du 11 Novembre au droit de l'immeuble la Parenthèse :

=> Réponse formulée lors de la visite : A été traité par la ville (arrêté d'interdiction de stationnement afin de dégager la visibilité du carrefour).

9) Il est en outre signalé le stationnement d'un deux roues motorisé sur le trottoir Ouest de la Rue de la Bouvardière en limite Sud de l'opération la Parenthèse qui entrave la circulation des piétons

=> Réponse formulée lors de la visite : La Police municipale est intervenue.

Monsieur Garraud informe la ville que la copropriété de Volouise souhaite renouveler les points d'éclairages publics privés (sur les impasses) en led et demande si la Ville souhaite en faire de même sur les voies publiques de Volouise.

=> Réponse formulée lors de la visite : La Ville a déjà renouvelé un grand nombre de points lumineux dans le secteur (basse puissance), sans pour autant utiliser la technologie led qui n'était pas aussi stable à l'époque. Il n'est donc pas envisagé de réintervenir sur le secteur, d'autres quartiers n'ayant pas encore été traités à ce jour – La ville vérifiera ses données et les partagera avec la copropriété afin de trouver une uniformité d'éclairage dans le cadre de leur renouvellement.

10) Les membres du CQ signalent un problème de visibilité sur la sortie de l'impasse des Saules sur l'Avenue A. Malraux et demande la suppression des places de stationnement en face du carrefour.

=> Réponse des représentants de la mairie : Pas de réels problèmes de sécurité

11) Les membres du CQ évoquent le problème de déjections canines sur l'espace public de Volouise

=> Réponse formulée lors de la visite : Dans le cadre de la campagne de communication engagée par la Ville, il est proposé de prendre contact avec Monsieur Leconte pour rajouter quelques affiches dans Volouise.

12) Les membres du CQ évoquent deux problèmes de végétation qui "déborde" sur le domaine public et entrave la circulation ou masque des panneaux de signalisation ...

=> Réponse des représentants de la mairie : La Ville est intervenue auprès des propriétaires pour leur demander de faire le nécessaire.

Pour Bourg Vieux :

13) Observation du "virage" aménagé à l'entrée de Bourg Vieux, les membres du CQ indiquent qu'il aurait été souhaitable que dans le cadre des aménagements de restructuration du quartier de Bourg Vieux d'assurer la continuité piétonne depuis Rue de Bourg Vieux vers l'Allée des Fougères par un cheminement piétonnier "en pied de talus" afin d'atténuer la pente pour les usagers au lieu du trottoir réalisé en bordure de Voirie.

=> Réponse formulée lors de la visite : Les aménagements étant déjà réalisés, le rapport coût / bénéfice ne plaide pas en faveur d'une reprise de ces aménagements. Il est de plus signalé que dans

le cadre du projet un accès Personnes à Mobilité Réduite est aménagé dans le prolongement du Rif Vacher afin de faciliter l'accès des habitants.

14) Demande sur la possibilité de mettre en place aux deux entrées de la cité des panneaux-plans avec le nom des rues, le nom des bâtiments, voire un "bienvenue" pour orienter les habitants et visiteurs ?

=> **Réponse formulée lors de la visite** : Pas d'objection sur le principe. La Ville va solliciter Pluralis pour la mise en place des panneaux

15) Le CQ s'interroge sur les modalités de concertation qui ont conduit à la dénomination de la Place Florence Arthaud (Parvis de Bourg Vieux)

=> **Réponse formulée lors de la visite** : Il est précisé que cette dénomination avait été approuvée en Conseil municipal, comme l'ensemble des dénominations des voies publiques sur la Commune.

Pour la Plaine :

16) Alertes rapportées par deux personnes : dans le chemin de Beauplan et le Chemin de Bouvaret, la circulation devenue dense rend très dangereuses les promenades à pied, de plus, les ajouts de goudron au centre de la chaussée la rendent bombée, avec des fossés importants de chaque côté, et il devient difficile de se croiser en voiture : mettre ces 2 chemins en sens unique ?

=> **Réponse formulée lors de la visite** : Le Problème est partagé, pour autant la mise en sens unique des chemins de plaine risque d'accentuer les vitesses et l'insécurité pour les usagers en modes doux (piétons, cycles, ...)

Il est précisé que le problème du "bombage" de la chaussée est plus du fait d'une mauvaise fondation de la voirie ... Un consensus se dégage sur le fait de ne pas refaire les enrobés sur ces voies ce qui ne ferait qu'aggraver les problèmes de vitesse sur le secteur.

17) Il est enfin évoqué les difficultés rencontrées par les riverains de l'Allée des Érables depuis plusieurs années, voitures mal garées, encombrée par des électros ménagers, linge , poubelles

=> **Réponse formulée lors de la visite** : Ce problème est bien connu et des procédures ont déjà été engagées sans pour autant atteindre l'objectif escompté. La Ville demandera une intervention à la Police municipale.

A la rentrée de septembre une rencontre avec les animateurs et les élus référents de chaque quartier est prévue, la date leur sera communiquée prochainement, afin d'échanger ensemble sur le bon fonctionnement des prochains comités de quartier.

Nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations et de passer de bonnes vacances.

Nadia MAURICE



Conseillère municipale déléguée
aux personnes âgées et au logement
Elue de quartier 4

Anne PLATEL



Adjointe en charge des quartiers, du
cadre de vie et de l'espace public